

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U3102 AFP et stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des s			
Ancien Code	PEUN3B12AFPS2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/ EUB3120		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Alessandra MARCHESANI (marchesania@helha.be) Isabelle FAYT (fayti@helha.be) David PRINCE (princed@helha.be) Lilian BREYNE (breynel@helha.be) Ahmed YETRIB (yetriba@helha.be) Charlène GHISLAIN (ghislainc@helha.be) Nathalie ANDRE (andren@helha.be) HELHa Gosselies Virginie CRAPS (crapsv@helha.be) Véronique DE TILLESSE (detillessev@helha.be) Delphine DINANT (dinantd@helha.be) Laurence MISONNE (misonnel@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be) Dorothée DEBLIQUY (debliquydo@helha.be) Isabelle ROSIER (rosieri@helha.be) Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) Céline VANDER MEULEN (vandermeulenc@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN3B12AFPS2A AFP 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'ap

120 h / 4 C

PEUN3B12AFPS2B Stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a

90 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN3B12AFPS2A AFP 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'ap

40

PEUN3B12AFPS2B Stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'apprentissage			
Ancien Code	12_PEUN3B12AFPS2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB3121		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Virginie CRAPS (crapsv@helha.be) Véronique DE TILLESSE (detillessev@helha.be) Delphine DINANT (dinantd@helha.be) Laurence MISONNE (misonnel@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La visée principale de ce cours est de concevoir, mettre en oeuvre des situations d'apprentissage, des outils, des dispositifs dont la régulation de ses pratiques, l'évaluation et la différenciation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Poursuivre et approfondir ses observations des gestes de l'enseignant et des spécificités des enfants.
- Concevoir des activités, dispositifs, outils sur des thématiques disciplinaires ou transversales abordées en HE ou proposées par le maître de stage, sur base des référentiels de compétences d'accueil/M1.
- Mettre en oeuvre ces activités, dispositifs et outils en classe d'accueil/M1 de manière autonome tout en collaborant avec le maître de stage, ses collègues, l'équipe éducative et la HE.
- Gérer des documents administratifs et organisationnels.
- Adopter une attitude professionnelle et collaborative.
- Adopter une attitude positive envers tous les élèves.
- Compléter sa boîte à outils.
- Porter un regard réflexif sur les enjeux qui traversent le métier et ses propres choix d'enseignant.e en formation.
- Évaluer les apprentissages réalisés par les élèves au cours et au terme des activités prestées.
- Analyser sa pratique au regard des aspects qui facilitent ou entravent les apprentissages des élèves et proposer des pistes de régulation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le contenu abordera plusieurs modules de manière interactive, participative et complémentaire : l'observation, l'évaluation, la rédaction de préparations, l'organisation des apprentissages en fonction du temps et de l'espace, l'auto-évaluation, l'instauration d'un climat d'apprentissage, les spécificités d'un stage en accueil/M1 au niveau pédagogique et disciplinaire, etc. Les étudiants seront amenés à enrichir leur boîte à outils, à transférer les dispositifs vécus en classe de stage et à prendre du recul sur les pratiques observées et vécues.

Démarches d'apprentissage

Le cours s'inscrit dans une approche tantôt magistrale (notes de cours, PowerPoint, textes, articles, vidéo), tantôt interactive. L'étudiant(e) travaille en autonomie et/ou en groupe (exercices, rédaction de documents-outils, réflexions

individuelles et collectives...). Des exercices/situations/activités sont proposés.e.s et vécu.e.s tout au long du cours. Durant les heures d'autonomie encadrée, l'enseignant reste à disposition des étudiants en fonction de leurs besoins (à déterminer selon la tâche demandée en individuel ou en groupe).

L'accompagnement de la préparation de stage est assuré par les professeurs et les maitres de formation pratique de la Haute Ecole ainsi que par les maitres de stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un accompagnement et des séances de questions / réponses collectives ou individuelles sont possibles en fonction des besoins et des demandes des étudiants.

Sources et références

Des ressources, documents et références bibliographiques seront présentés et recommandés lors des séances. Les programmes du réseau constitueront également des références dans le cadre des cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours sont déposés sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée AFP et stage sur base d'un bilan pluriel de compétences.

Le jury d'évaluation se réunira pour déterminer si les compétences ont été atteintes et attribuera une note pour l'ensemble de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Conformément à l'article 76 du RGE

Toutes les activités d'apprentissage de l'UE AFP / stage sont obligatoires.

L'absence à l'une ou l'autre activité entraînera la note spéciale PP (pas présenté) à l'ensemble de l'UE.

En cas de motif légitime, l'étudiant est tenu de faire parvenir un certificat médical ou un justificatif dans les deux jours ouvrables qui suivent son premier jour d'absence. En dehors des absences couvertes par un certificat médical pour maladie, la légitimité de l'absence est jugée par la Direction aux enseignements.

Toute absence durant des activités pratiques (stages actifs, laboratoires, etc.) oblige l'étudiant à effectuer des prestations supplémentaires de récupération à la condition que l'organisation de celles-ci soit possible.

Leur nombre et les dispositions à prendre sont déterminés par la Direction aux enseignements et les enseignants concernés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a			
Ancien Code	12_PEUN3B12AFPS2B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB3122		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Virginie CRAPS (crapsv@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La visée principale de ce cours est de concevoir, mettre en oeuvre des situations d'apprentissage, des outils, des dispositifs dont la régulation de ses pratiques, l'évaluation et la différenciation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Poursuivre et approfondir ses observations des gestes de l'enseignant et des spécificités des enfants.
- Concevoir des activités, dispositifs, outils sur des thématiques disciplinaires ou transversales abordées en HE ou proposées par le maître de stage, sur base des référentiels de compétences en accueil/M1.
- Mettre en oeuvre ces activités, dispositifs et outils en classe d'accueil/M1 de manière autonome tout en collaborant avec le maître de stage, ses collègues, l'équipe éducative et la HE.
- Gérer des documents administratifs et organisationnels.
- Adopter une attitude professionnelle et collaborative.
- Adopter une attitude positive envers tous les élèves.
- Compléter sa boîte à outils.
- Porter un regard réflexif sur les enjeux qui traversent le métier et ses propres choix d'enseignant.e en formation.
- Évaluer les apprentissages réalisés par les élèves au cours et au terme des activités prestées.
- Analyser sa pratique au regard des aspects qui facilitent ou entravent les apprentissages des élèves et proposer des pistes de régulation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'étudiant se rend dans une classe d'accueil/M1 pour :

- Enseigner et gérer l'ensemble des tâches liées à la profession, en collaboration avec son maître de stage.
- Assurer les séances de psychomotricité.
- Pratiquer la régulation de ses pratiques, l'évaluation et la différenciation.
- Effectuer un retour critique sur sa pratique en se basant sur les outils travaillés.

Démarches d'apprentissage

L'accompagnement de stage est assuré par les professeurs et les maitres de formation pratique de la Haute Ecole

ainsi que par les maîtres de stage.

Le stage est précédé de moments d'observation et d'écoute menés dans la classe de stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un accompagnement et des séances de questions / réponses collectives ou individuelles sont possibles en fonction des besoins et des demandes des étudiants. Des temps de préparation sont accordés aux étudiants avant le stage.

Sources et références

Des ressources, documents et références bibliographiques seront présentées et recommandés lors des séances. Les programmes du réseau constitueront également des références dans le cadre des cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours sont déposés sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée AFP et stage sur base d'un bilan pluriel de compétences.

Le jury d'évaluation se réunira pour déterminer si les compétences ont été atteintes et attribuera une note pour l'ensemble de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément à l'article 76 du RGE

Toutes les activités d'apprentissage de l'UE AFP / stage sont obligatoires.

L'absence à l'une ou l'autre activité entraînera la note spéciale PP (pas présenté) à l'ensemble de l'UE.

En cas de motif légitime, l'étudiant est tenu de faire parvenir un certificat médical ou un justificatif dans les deux jours ouvrables qui suivent son premier jour d'absence. En dehors des absences couvertes par un certificat médical pour maladie, la légitimité de l'absence est jugée par la Direction aux enseignements.

Toute absence durant des activités pratiques (stages actifs, laboratoires, etc.) oblige l'étudiant à effectuer des prestations supplémentaires de récupération à la condition que l'organisation de celles-ci soit possible.

Leur nombre et les dispositions à prendre sont déterminés par la Direction aux enseignements et les enseignants concernés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).